

Le journal
d'Arlette
Laguiller

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2038 - 24 août 2007 - prix : 1 € - DOM 1,5 €

Crise des crédits immobiliers

**Etats et
banques
centrales
au secours
des gros
spéculateurs**



Naufrage du Sokalique

**Le scandale des pavillons
de complaisance**



Leur société

- p. 4 ■ Il faut régulariser les sans-papiers
- p. 5 ■ Santini et les fonctionnaires : une provocation
- Conseil constitutionnel : un bon conseil pour les possédants
- Pour Sarkozy, fin de congés payés... par d'autres
- Déficit du commerce extérieur : prétexte pour aider les patrons
- p. 10 ■ Après l'accident du bus parisien
- Hôpitaux et maisons de retraite : la santé en péril
- Naufrage du Sokalique
- p. 12 ■ Sarkozy et la délinquance sexuelle : effets d'annonce démagogiques
- Kouchner en Irak : Fidèle à ses idées bellicistes
- Scolarisation des élèves handicapés : des chiffres qui cachent la misère

Tribune

- p. 4 ■ Quand les sans-logis ébranlent la finance internationale...

Dans le monde

- p. 6 ■ Belgique : crise gouvernementale
- Allemagne : pauvreté des enfants
- p. 7 ■ Gaza : les Palestiniens privés d'électricité
- Côte-d'Ivoire
- La fin de la guerre mais pas la fin des violences

Dom-Tom

- p. 8 ■ Après le passage du cyclone Dean
- Mayotte : clandestins naufragés
- Ile de la Réunion : grève à la Brink's

Dans les entreprises

- p. 9 ■ Des ouvriers polonais réclament leur dû
- TGV Rhin-Rhône : gros chantier, gros profits
- L'Oréal
- La Poste, Paris 20^e : la direction renvoie des jeunes et accable les anciens

Il y a 80 ans

- p. 11 ■ Août 1927, l'exécution de Sacco et Vanzetti

Été 2007 : les caravanes de Lutte Ouvrière se terminent

Depuis début juillet les militantes et les militants de Lutte Ouvrière ont parcouru de nombreuses régions à la rencontre de la population laborieuse. Ils ont pu discuter avec ceux encore au travail pendant l'été ou avec ceux qui ont dû rester sur place faute d'avoir les moyens de partir en vacances.

Nous avons choisi des villes petites et moyennes, ouvrières, peu ou pas touristiques et souvent sinistrées à cause des licenciements. Des villes dans lesquelles nous ne sommes pas présents régulièrement le reste de l'année. Les témoignages n'ont pas manqué sur les conditions de travail, la précarité, les attaques de patrons arrogants qui se croient tout permis. D'un bout à l'autre du pays les préoccupations des travailleurs sont bien les mêmes.

Si une fraction des travailleurs a des illusions sur Sarkozy, la plupart confirment qu'ils n'en attendent rien. Ils n'espèrent pas grand-chose non plus des dirigeants socialistes, dont beaucoup ont montré combien ils étaient sensibles aux « ouvertures » de Sarkozy.

Fin août vous pourrez encore rencontrer nos camarades en Lorraine et en Aquitaine. Vous trouverez ci-dessous la liste des dernières villes où ils feront étape du jeudi 23 au samedi 25 août.

Les villes étapes

Dordogne

Jeudi 23 août :
Coulounieix-Chamiers et
Montpon-Ménéstérol

Vendredi 24 août : Périgueux

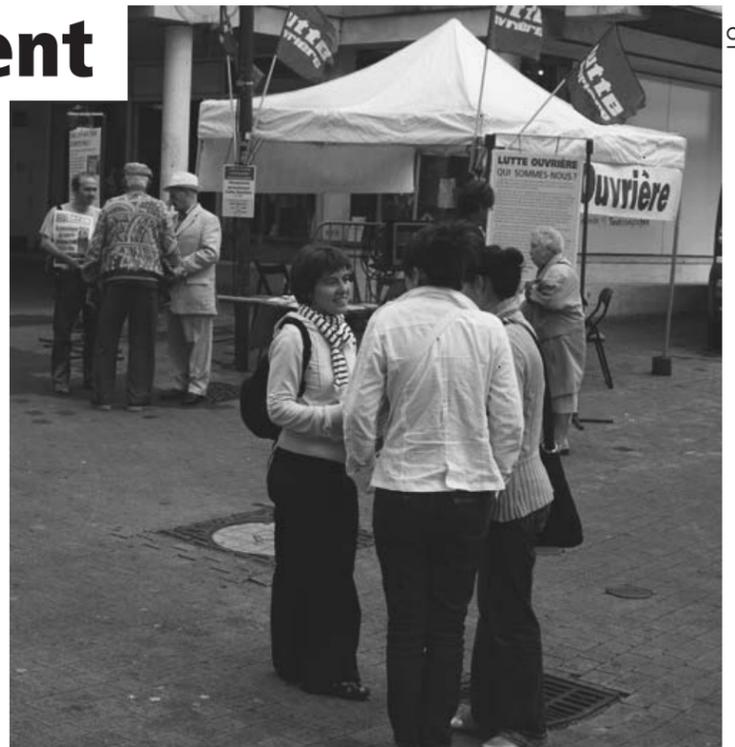
Samedi 25 août : Sarlat et
Terrasson

Lorraine

Jeudi 23 août : Hayange et
Audun-le-Tiche

Vendredi 24 août : Villerupt
et Jœuf

Samedi 25 août :
Longwy-Haut et Fameck



• Vente de yearlings

La crise, quelle crise ?

Qui a parlé de crise ou d'inquiétude des investisseurs ?

En tout cas, à Deauville, la crainte n'existe pas. Dans cette petite ville de Normandie s'est déroulée du 17 au 20 août la principale vente aux enchères de l'année de ces fameux pur-sang âgés d'un an.

Ces récentes ventes ont montré que la bête se vendait 125 000 euros pièce, en moyenne, soit 40 % de mieux que l'an dernier. Le ministre de la Défense, Hervé Morin, et son entraîneur en ont acheté pour 670 000 euros.

Les chevaux sont peut-être sur la paille, mais pas leurs propriétaires.

Un jeune traducteur de *Harry Potter* sera-t-il traduit... en justice ?

On ne joue pas avec les profits des maisons d'édition. Un lycéen de 16 ans de la région d'Aix-en-Provence l'a appris à ses dépens. Passionné par les aventures de Harry Potter, le petit sorcier anglais, il a traduit très vite et sans baguette magique le dernier tome de la série et mis sa traduction sur internet.

Cette traduction – de qua-

lité, d'après les enquêteurs –, avec laquelle il ne cherchait pas à gagner de l'argent, lui a valu d'être placé en garde à vue en compagnie de son père, accusé de complicité par « fourniture de moyens ». Pour ce délit « d'atteinte à la propriété intellectuelle », le jeune homme risque jusqu'à cinq ans de prison et 500 000 euros d'amende.

La « Pottermania » est une affaire qui marche : la fortune de l'auteur, J.K. Rowling, est aujourd'hui estimée à près de 807 millions d'euros. Quant à l'éditeur français de la série, Gallimard Jeunesse, il a vendu près de 21 millions des six premiers tomes.

Dans le monde des pensionnaires de Poudlard, son école des sorciers, Harry Potter

sortira peut-être vainqueur de son ultime confrontation avec le mage noir, mais dans le nôtre, un lycéen aura appris que mettre ses talents de traducteur au service de sa passion et des autres lecteurs n'est pas du goût des Harpagon du tiroir-caisse !

Nadia CANTALE

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1009185576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Sarkozy prétend moraliser le capitalisme : autant demander du lait à un bouc

La chute des prix de l'immobilier aux USA a mis à mal toutes les sociétés financières spécialisées dans les prêts à des clients plus ou moins solvables pour construire ou acheter de l'immobilier. Elles ne prenaient aucun risque car les prix montaient en permanence et, si leurs clients ne pouvaient plus payer, elles récupéraient bien plus que leur mise en revendant leurs biens. La catastrophe est arrivée lorsque les prix de l'immobilier ont baissé, les logements n'arrivant plus à se vendre.

Mais cette crise n'a pas touché que les banques spécialisées dans ces prêts à risques. En effet, nombre de grandes banques ou même d'entreprises industrielles ou commerciales des États-Unis mais aussi d'Europe et d'Asie avaient placé des fonds dans ces officines. Elles risquaient d'y perdre beaucoup. Et, dans l'ignorance de quelles sociétés étaient concernées, cela a suffi pour voir depuis un mois les Bourses du monde entier s'affoler.

La crise est passée, nous dit-on, et les actions en Bourse remonteraient. Mais le samedi 18, la Banque d'État allemande a dû encore injecter plus de 17 milliards d'euros dans une banque, la Sachsen LB, pour lui permettre de ne pas fermer ses guichets. Rien ne garantit donc, malgré les discours optimistes de la ministre de l'Économie, que la crise soit vraiment « dernière nous ».

La Bourse s'est peut-être stabilisée, mais à quel prix ?

Dans la semaine du 13 août, la Banque centrale européenne (BCE) a injecté dans les établissements financiers, mis à mal par cette crise, plus de 180 milliards d'euros. Mais ce sont les Banques centrales nationales qui financent la BCE, à raison d'environ 15 % pour la Banque de France. Cela signifie que celle-ci a sorti de ses caisses en quelques jours une trentaine de milliards d'euros (deux fois le déficit qu'on nous dit pourtant « abyssal » de la Sécurité sociale) pour voler au secours de spéculateurs ris-

quant l'argent des autres, de boursicoteurs et de grands groupes capitalistes. Et ce que la Banque de France aura perdu dans cette opération, c'est évidemment la population laborieuse qui en fera les frais, ne serait-ce que par une détérioration supplémentaire des services publics.

Sarkozy, de sa richissime résidence de vacances aux États-Unis, s'est déclaré « pour la moralisation du capitalisme financier », ajoutant qu'il était « pour une économie qui fasse toute sa place aux créateurs et aux salariés, pas aux spéculateurs ». Mais en l'occurrence, les spéculateurs ne sont pas d'obscurs margoulins, mais les plus grandes sociétés du pays, celles que Sarkozy couvre de cadeaux, sous formes d'avantages fiscaux et de diminution des cotisations sociales, et tout cela justement au détriment des « créateurs et des salariés », car ce sont ces derniers les vrais « créateurs » de richesses. Il a réclamé plus de « transparence » dans les marchés financiers. Mais ce qui s'est passé là est la forme normale de fonctionnement du capitalisme. Et si la déclaration de Sarkozy est autre chose que des mots, que va-t-il faire ? Mettre en place une commission, composée d'amis de capitalistes, qui ne fera pas plus que ce que fait l'actuelle Autorité des marchés financiers, qui n'a rien vu venir, et rien su empêcher ?

Car une vraie transparence, c'est ce qu'Arlette Laguiller réclamait lors de la dernière campagne présidentielle, c'est-à-dire l'abolition du secret bancaire et du secret commercial, le contrôle de la population sur la comptabilité des banques, des assurances et des grandes entreprises. C'est aussi le droit pour tous les salariés d'informer l'ensemble des citoyens sur ce qu'ils savent de ce qui se passe dans leur entreprise.

Ce n'est évidemment pas sur Sarkozy qu'il faut compter pour cela, ni sur aucun membre de la majorité ou de l'opposition. Mais cette « transparence »-là, il faudra bien que les travailleurs l'imposent, s'ils ne veulent pas vivre un jour une véritable, cette fois, crise économique catastrophique.

• Crise financière

Paroles rassurantes pour les petits, des milliards pour les gros

« Ce n'est pas un krach », déclarait jeudi 16 août Christine Lagarde. Pour la ministre française de l'Économie, l'urgence était de rassurer le public le plus large possible de ce que les commentateurs économiques appellent « les investisseurs », le public le moins averti aussi, composé de bourgeois petits et moyens et même de salariés qui se sont laissé convaincre par leur banque de placer leurs économies dans des fonds d'investissements, des sicav, plutôt que de les laisser « dormir ». Rassurer à

tout prix pour éviter que ce public ne fasse le siège des banques ou des assurances pour réclamer la liquidation de ses placements et le remboursement de son argent, voire pour vider ses comptes courants avant que les banques se déclarent hors d'état de rembourser quoi que ce soit, tel est le souci de la ministre. Car évidemment la confiance des petits épargnants est l'un des facteurs clef de la situation.

Mais pour « rassurer » les grandes banques, les organismes de crédit, les sociétés

d'investissement et leurs gros clients, les autorités monétaires mondiales ne se sont pas contentées à des déclarations apaisantes. La Banque centrale européenne (BCE) a injecté les milliards par dizaines en quelques jours. Elle a été accompagnée par des interventions de la Banque centrale japonaise et de la Réserve fédérale (la Banque centrale américaine) qui, en plus d'avoir mis quelques milliards de dollars dans le circuit, a surtout baissé de 50 points de base son taux

d'escompte, le taux de ses prêts aux grandes banques.

En inondant le marché de liquidités, en engageant des fonds publics, les États les plus puissants de la planète ont donc voulu montrer aux gros investisseurs et aux spéculateurs leur détermination à soutenir les banques et le système.

Il est difficile de dire si cela suffira à calmer cette crise. Mais même si c'est le cas, ce n'est sans doute que partie remise. Des masses considérables de capitaux sont constamment à la

recherche de secteurs d'investissements, productifs quelquefois, mais de plus en plus souvent dans des constructions financières plus baroques et artificielles les unes que les autres. C'est ce phénomène qui est à l'origine des bulles spéculatives. C'est cette pression qui a suscité le développement des crédits à risques dans l'immobilier aux États-Unis et qui est à la source de la crise actuelle. Elle en provoquera malheureusement d'autres.

Pierre LEMAIRE

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Quand les sans-logis ébranlent la finance mondiale

Partie des États-Unis, la crise financière qui vient de secouer tous les continents révèle non seulement l'instabilité du système capitaliste, mais l'ampleur de la polarisation entre riches et pauvres, y compris dans le pays le plus puissant du monde.

Tout est parti du fait que des milliers de familles américaines, dans l'incapacité d'honorer les échéances de leur emprunt immobilier, ont été jetées à la rue. Du jour au lendemain, le rêve qu'on leur avait fait miroiter s'effondre : celui de pouvoir accéder, malgré leur pauvreté, à la propriété de leur maison grâce à des crédits dits « sub-prime ». Au début des années 2000, ces prêts avaient été consentis massivement à des pauvres, mais à la condition de taux variables et progressifs. Et les taux ont été revus à la hausse. Prévisible, la catastrophe était annoncée fin 2006 par une association américaine à but non lucratif qui estimait à 2,2 millions le nombre de foyers américains dans l'impossibilité de payer. Effectivement, au premier semestre 2007, en Californie – l'État le plus riche des USA – les saisies immobilières ont augmenté de 170 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Affirmant son « énorme empathie pour les gens qui ont perdu leur logement », le président américain G. Bush, s'est empressé « d'exclure toute idée de plan de sauvetage pour les victimes des expulsions ». Car ce qui préoccupe actuellement les dirigeants des États comme ceux des institutions financières, ce n'est nullement le sort des sans-logis, mais le déclenchement d'une crise qui ébranle le système bancaire et financier mondial. En effet, recyclés dans le système financier au travers de montages financiers sophistiqués, les emprunts des foyers américains surendettés ont fait l'objet d'une spéculation effrénée. Consentis au départ par les banques et d'autres organismes prêteurs, les créances de ces emprunts ont été cédées à des financiers sous forme de titres, puis revendues sur le marché obligataire et rachetées par des fonds de pension, des compagnies d'assurance, des « hedge funds » (c'est-à-dire des fonds non réglementés). Le surendettement de foyers américains touchés par la précarité est ainsi devenu un prétexte à spéculer. Car telle est bien une constante du capitalisme : bâtir des fortunes en exploitant la précarité des plus démunis !

Tant que c'était rentable, rien ni aucune autorité n'arrêtait le gonflement de cette bulle financière spéculative. Rien, jusqu'à ce que la crise éclate. La multiplication de défauts de paiement aux États-Unis, concrétisée par la mise en faillite d'établissements prêteurs spécialisés, a déclenché la réaction en chaîne de la panique financière. En effet, les montages financiers sont tellement opaques que personne ne peut savoir qui détient les titres adossés aux emprunts qui ne seront plus jamais remboursés, ni quelle est l'ampleur réelle des titres à risque. Et c'est ainsi que la mise en vente brutale par des investisseurs paniqués propage la perte

de confiance dans l'ensemble du monde financier, bancaire et boursier, puisque tous ces mondes sont imbriqués. Suspendant les liquidités de trois de ses Sicav investies dans l'immobilier américain, la BNP-Paribas a attisé le vent de méfiance dans le monde de la banque, au risque de déclencher des cascades de faillites bancaires. Effrayées par la possibilité d'une interruption brutale des crédits aux entreprises, les bourses américaines, asiatiques, européennes, ont plongé dans la foulée.

Pour l'instant, l'éclatement de la bulle de l'immobilier américain a englouti des centaines de milliards de dollars, et continue de menacer l'économie réelle de récession. Pour juguler la crise en urgence et éviter qu'elle ne se transforme en krach mondial, les banques centrales européenne, américaine, japonaise ont injecté en 2 jours 150 à 200 milliards de dollars dans le circuit financier mondial. L'intervention massive et rapide des institutions étatiques pour faire face aux besoins de quelques dizaines de grandes banques est éloquent. Les besoins des peuples touchés par des catastrophes naturelles, humanitaires, ou même leurs besoins quotidiens, sanitaires et sociaux ne déclenchent pas autant de sollicitude !

Malgré les sommes colossales englouties, aucun des grands chefs d'État ou d'institutions financières ne peut prétendre que la crise est résolue. Et ce n'est pas le bla-bla d'hommes politiques comme Sarkozy prétendant « moraliser le capitalisme financier », ni celui de Lagarde affirmant le « système bancaire français solide » qui peut nous tromper.

Ce qui est sûr, c'est qu'aucune de ces mesures ne touchera à la spéculation et la course au profit. En réalité, les différentes interventions étatiques, ne visent pas tant à « sauver l'économie » qu'à défendre le taux de profit en nous le faisant payer. Le système sert par avance des revenus au capital financier. L'argent va à l'argent... mais à un moment, il faut payer avec des valeurs réelles. Et puisque le retour à la réalité se fait au travers de crises, tout leur problème, c'est de faire payer la note aux pauvres et aux travailleurs. Comme ils l'ont fait lors de précédentes crises en Amérique Latine, en Asie, en Russie. Mais aussi dans les pays riches par les licenciements, les expulsions de logement, et la remise en cause des droits sociaux.

Notre problème, c'est donc de nous organiser pour ne pas avoir à payer les crises de leur système. Et pour cela, nous n'avons rien à attendre des États préoccupés avant tout des intérêts des financiers et des plus riches. La réquisition des logements impayés, l'interdiction des licenciements, le maintien et l'amélioration de notre niveau de vie, voilà ce que nous devons avoir en tête. En attendant de renverser ce système dans lequel la production des richesses pour le profit de quelques-uns, se traduit par des catastrophes et la misère pour le plus grand nombre.

Simone CANETTI

Convergences Révolutionnaires n° 52 (juillet-août 2007)

Bimestriel publié par la Fraction

Sarkozy pour cinq ans ? Des fausses résistances... à la vraie riposte

Nous pouvons compter sur la gauche... pour 2012 ! – Les syndicats sous le charme du président – Sale temps pour les révolutionnaires ? – LCR et LO en chemin vers un parti ? – Travailler plus... pour au bout du compte gagner moins ! – **Plan hôpital 2007 et 2012** : vers la privatisation de la santé – **Servair** : la guerre aux militants – **États-Unis** : la gauche démocrate entrave au mouvement anti-guerre – **Pays basque** : reprise du terrorisme ? – Élections en Belgique

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

Il faut régulariser les sans-papiers et les réfugiés

Pour obtenir leur régularisation, soixante-cinq sans-papiers de Lille sont en grève de la faim. Au moment où nous écrivons, cinquante-cinq d'entre eux entament leur 67^e jour de jeûne. Avec évidemment l'accord du gouvernement, le préfet du Nord, ancien secrétaire général de Sarkozy au ministère de l'Intérieur, refuse de céder. Sept grévistes de la faim ont été expulsés vers la Guinée sur des avions d'Air France et de Royal Air Maroc, bastonnés, pieds et mains menottés, scotchés aux sièges et parfois drogués. Et mardi 21 août, la police a arrêté plus de 40 grévistes qui ont été conduits dans les locaux de la Police de l'air et des frontières.

À Amiens, Ivan, l'enfant de 12 ans tombé d'un quatrième étage pour tenter d'échapper à une rafle policière, vient de sortir de douze jours de coma. Lui et ses parents, originaires d'Ukraine et de Tchétchénie, sont réfugiés politiques en France depuis 2004. Mais, toutes les demandes d'asile et tous les recours qu'ils ont pu déposer leur ont été refusés. Le 9 août à l'aube, les policiers venaient à leur domicile pour les expulser de force.

Depuis juillet, les préfetures livraient aux magistrats et aux policiers des listes d'adresses leur permettant d'arrêter des demandeurs d'asile de plus en plus souvent déboutés : 32 000 refus sur 39 000 demandes en 2006. Les adresses de ces refusés de l'asile politique sont connues par les services préfectoraux ainsi que par l'Office de protection des réfugiés, tout comme les adresses des parents sans papiers d'enfants scolarisés qui les avaient spontanément révélées en juin 2006, lorsque la circulaire de Sarkozy promettait leur régularisation sous conditions. Seulement, sur 33 500 demandes de régularisation, 26 000 avaient alors été arbitrairement rejetées.

Lundi 20 août, Sarkozy et Hortefeux ont reclaironné leur objectif d'effectuer

25 000 expulsions d'immigrés sans papiers d'ici à la fin 2007. Leurs services n'ayant annoncé que 12 000 expulsions effectuées pour le premier semestre, ils veulent mettre les bouchées doubles, d'où peut-être des rafles à domicile et une recrudescence des rafles dans les lieux publics. Pour parvenir à 25 000 expulsions, Sarkozy estime qu'il faut effectuer 125 000 interpellations. Cela signifie une multiplication des arrestations au faciès dans les quartiers populaires, où vit une grande partie de la population travailleuse ! Sa nouvelle loi sur « l'immigration triée » devant être discutée à l'Assemblée nationale à partir du 18 septembre, il tient à rappeler qu'il ne veut en France que des travailleurs immigrés répondant strictement aux besoins patronaux, même momentanés, et surtout sans aucune charge sociale familiale. Une « immigration choisie » en quelque sorte, mais par la seule bourgeoisie. Le gouvernement sait qu'il ne supprimera pas ainsi les immigrants clandestins, mais il les veut cachés, traqués, travailleurs esclaves des temps modernes.

Louis BASTILLE

Samedi 25 août, comme tous les ans depuis 1996, des manifestations rappelleront dans diverses villes l'expulsion, après que les portes de l'église Saint-Bernard eurent été forcées à coups de hache, des sans-papiers grévistes de la faim qui s'y étaient réfugiés.

Lutte Ouvrière appelle à participer à ces manifestations. À Paris, la manifestation partira à 14 heures de la place de la République. Un rassemblement aura lieu aussi devant l'église St-Bernard dans le XVIII^e arrondissement.

• Toulouse

Une journée ordinaire au tribunal

Vendredi 11 août une Ivoirienne de 29 ans et son fils de trois ans, soutenus par le Réseau éducation sans frontière, étaient jugés à l'intérieur du camp de rétention de Cornebarrieu, dans la banlieue toulousaine. En France depuis huit ans, elle a toujours été en situation régulière, car elle était étudiante. Ses études terminées, c'est quand elle a demandé son changement de statut qu'elle est devenue sans papiers. Son fils est né en France, est scolarisé, et ne connaît rien de l'Afrique. Cela n'a pas empêché qu'il soit mis sous écrou avec sa mère au centre de rétention.

Ce vendredi, ils étaient une douzaine à être jugés parce qu'ils étaient en situation irrégulière : des Chinois, des Bulgares, des Colombiens, un Polonais, des Marocains et des Algériens. Seuls deux prévenus avaient un avocat, et ils ont été les seuls à être défendus individuellement. Après avoir entendu les plaidoi-

ries, le juge s'est retiré pour délibérer... avec lui-même.

Il est revenu une heure et demie après pour délivrer son verdict : tous restent en centre de rétention, sauf le Polonais et l'Ivoirienne. Le Polonais, parce que l'administration n'a pas pu trouver d'interprète, se trouve libéré. Et l'Ivoirienne est placée avec son fils en résidence surveillée dans sa famille, cela veut dire que si elle disparaît, les membres de sa famille, tous en situation régulière, risquent jusqu'à cinq ans de prison.

Pour les autres, le camp de rétention jouxtant l'aéroport de Blagnac, les reconduites à la frontière peuvent s'y faire plus facilement et plus discrètement.

Le ministre Hortefeux veut des chiffres, à Toulouse on les lui donne.

Correspondant LO

• Santini et les fonctionnaires

Une provocation

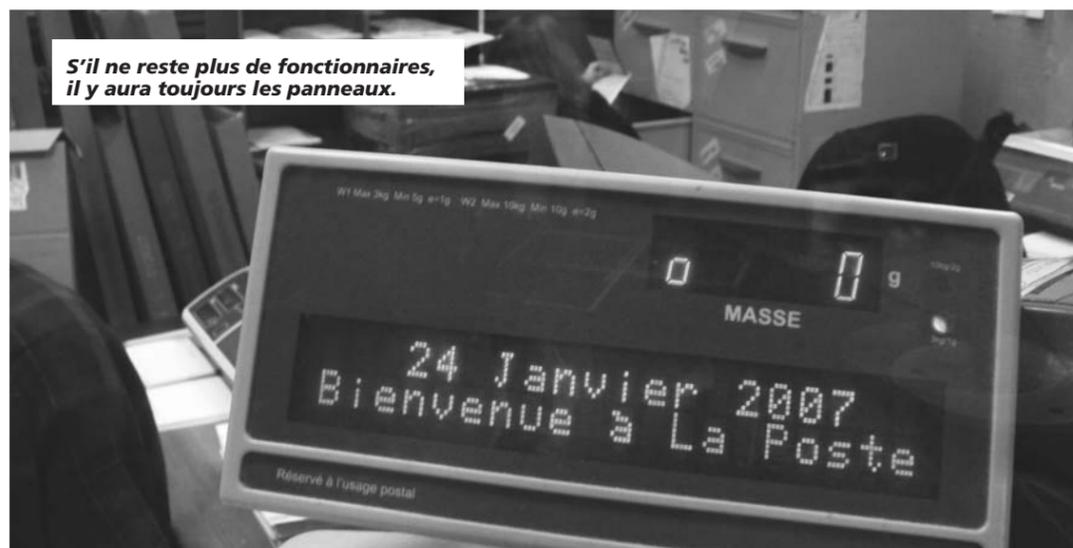
Le secrétaire d'État à la Fonction publique, André Santini, a multiplié ces derniers jours les déclarations provocatrices vis-à-vis des fonctionnaires, à la veille d'une rencontre avec les syndicats prévue le vendredi 24 août.

Il n'a pas hésité à déclarer qu'il « *ya beaucoup trop de fonctionnaires en France* » et qu'il n'est pas normal que l'État emploie 24 % de la population active. Et d'ajouter : « *Le fait d'avoir plus de fonctionnaires que les autres pays n'est pas un signe de modernité, nous devons avoir moins de fonctionnaires* »

mais mieux payés, mieux affectés et mieux formés. »

Le problème, c'est que d'après les statistiques de l'Insee, organisme officiel pourtant, les chiffres cités par Santini sont... faux. Parmi les 28 millions de travailleurs, 5,2 sont employés par l'État, soit 18,5 %. Et si on ne tient compte que des titulaires à plein temps – donc ce qu'on entend normalement par fonctionnaires – ils ne sont plus que 4 millions, soit... 14,2 % de la population active.

Pour 2008 Santini ne voit pourtant aucun problème à supprimer 22 700 postes de



S'il ne reste plus de fonctionnaires, il y aura toujours les panneaux.

fonctionnaires, et il se veut même rassurant en affirmant y parvenir sans recourir à un plan social, en ne remplaçant qu'un fonctionnaire pour trois départs à la retraite.

En tout cas, s'il croit rassurer

quelqu'un en annonçant qu'une baisse d'effectif n'est pas un plan social, les fonctionnaires risquent de ne pas l'entendre de cette oreille. Quant à tous ceux qui font la queue dans les hôpitaux, les postes ou les

administrations, il aura bien du mal aussi à les convaincre qu'il y a trop de fonctionnaires.

Alors souhaitons qu'à la rentrée, ce personnage ait la réponse qu'il mérite.

David MARCIL

• Conseil constitutionnel

Un bon conseil pour les possédants

Le Conseil constitutionnel, chargé de contrôler la conformité des lois avec la Constitution, vient de rendre son avis concernant les textes présentés par le gouvernement et votés cet été par le Parlement. Les commentateurs ont surtout relevé qu'il avait modifié un des articles de la loi dite Tapa (Travail, emploi et pouvoir d'achat). Cet article accordait un crédit d'impôts aux souscripteurs d'un emprunt destiné à acheter une résidence principale. Cette disposition devait s'appliquer pendant cinq ans à tous les emprunts souscrits à partir de l'élection de Sarkozy le 6 mai, mais aussi aux emprunts sous-

crits dans les cinq ans qui avaient précédé cette date. C'est précisément la rétroactivité de ce cadeau fiscal que le Conseil a refusé et, estimant entre autres que cela entraînerait un surcoût de 7,7 milliards d'euros, et ferait « *supporter à l'État des charges manifestement hors de proportion avec l'effet incitatif attendu* ».

Certains n'ont pas manqué de présenter cette décision du Conseil constitutionnel comme un recul pour Sarkozy et son gouvernement. Mais, outre que le Premier ministre vient de répondre qu'il allait trouver une façon d'appliquer quand même la rétroactivité, cette censure

très partielle ne doit pas cacher le fait que le reste des textes a été entièrement validé. C'est finalement l'ensemble de la politique de Sarkozy, de cadeaux au patronat et d'attaques contre les travailleurs, qui est approuvé.

Ainsi le Conseil a accepté les mesures concernant les heures supplémentaires, ce qui représente de nouvelles exonérations de cotisations pour les employeurs. De même le « bouclier fiscal » stipule désormais que l'ensemble des impôts d'un contribuable, CSG et RDS compris, ne pourra pas s'élever à plus de 50 % de ses revenus, ce qui profitera surtout aux plus hauts revenus. Et toujours dans

la série des cadeaux pour les riches, le Conseil constitutionnel a approuvé la possibilité de déduire jusqu'à 50 000 euros de l'impôt sur la fortune en cas d'« investissement » dans les PME !

Surtout, il a agréé la loi sur le service minimum dans les transports en commun, rappelant que selon la Constitution « *le droit de grève s'exerce dans le cadre des lois qui le réglementent* », c'est-à-dire qu'une loi peut le restreindre, même beaucoup ! Ce texte, notamment, oblige un salarié à indiquer 48 heures avant son intention de se joindre à une grève et prévoit un vote sur la poursuite de

la grève au bout de huit jours, y compris en faisant éventuellement voter les cadres et les non-grévistes. C'est clairement une tentative de limiter la possibilité de se défendre, face aux attaques que subissent les salariés des transports en commun.

Le PS, qui prétendait s'opposer aux attaques du gouvernement à l'Assemblée, s'était surtout contenté de saisir le Conseil constitutionnel début août, avec le succès que l'on voit. Ce qui montre bien que les travailleurs ne doivent compter que sur eux-mêmes pour se défendre.

Arnaud VAUTARD

• Déficit du commerce extérieur

Encore un prétexte pour aider les patrons !

Le déficit du commerce extérieur a atteint 15 milliards d'euros pour le premier semestre de 2007, en hausse de plus de deux milliards d'euros par rapport à la même période de 2006.

Il n'en a pas fallu davantage pour que le secrétaire d'État au Commerce extérieur, Hervé

Novelli, parle des difficultés dans lesquelles se débattent les petites et moyennes entreprises, et il en a profité pour défendre la nécessité de faire baisser... la fiscalité des entreprises qui serait, paraît-il, « *le principal frein* » à leur développement.

Ce membre du gouverne-

ment veut donc lancer un plan, baptisé Force 5, visant à fournir aux entreprises de multiples aides à l'exportation et à la recherche et à réduire à nouveau le taux de l'impôt sur les bénéfices des sociétés.

Et à l'appui de ses projets, Novelli a mis en avant l'exemple

de l'Allemagne, qui dit-il doit être « *notre modèle* » puisque ce pays a récemment affiché, lui, un excédent commercial mensuel de plus de 15 milliards d'euros !

Ce qu'il ne précise pas, c'est que le taux de l'impôt sur les sociétés en Allemagne était, encore tout récemment, de

5 points plus élevé qu'en France. Le bon résultat de ce pays en matière d'exportations ne peut donc pas s'expliquer ainsi.

Mais tous les prétextes, même les plus grossiers, sont bons pour justifier des cadeaux au patronat.

Pour Sarkozy, fin de congés payés... par d'autres

C'est donc la fin des vacances pour Sarkozy, des vacances passées aux États-Unis, dans une maison louée 44 000 euros pour quinze jours. Mais qu'on se rassure, la note a paraît-il été payée par deux familles amies du couple présidentiel, les Cromback et les Agostinelli. Pour ceux qui n'auraient pas la chance de les rencontrer régulier-

ment, leurs noms ne signifient peut-être pas grand-chose. Madame Cromback est la présidente du joaillier Tiffany-France. Quant à madame Agostinelli, belle-sœur du porte-parole adjoint de l'Élysée, elle fait partie de la direction de Prada-France, le couturier de luxe qui habille entre autres la

famille Sarkozy. Son mari, un banquier d'affaires, a notamment travaillé pour la banque Lazard, très liée à l'ex-RPR.

Bref, rien que de très banal pour le nouveau président, avocat d'affaires et ancien maire de Neuilly, qui n'a jamais caché qu'il n'avait pas pour habitude de fréquenter des milieux populaires. Ces

relations lui avaient d'ailleurs permis de bénéficier, après sa victoire à l'élection présidentielle, du yacht de luxe de Bolloré, et non de la famille Arnaud comme nous l'avons écrit par erreur dans notre hebdomadaire de la semaine dernière. Nous plaidons coupable. Mais la liste des amis milliardaires de Sarkozy est si fournie

qu'elle mérite bien des circonstances atténuantes. Qui pourrait attendre quelque chose de bon pour les travailleurs, d'un homme qui côtoie si intimement la bourgeoisie. Sa politique ne peut que refléter les intérêts de cette minorité...

A. V.

• Belgique

Crise gouvernementale et surenchère démagogique

Après les élections législatives du 10 juin dernier, un nouveau gouvernement devait se constituer, le précédent, une coalition des libéraux et des socialistes, n'étant plus habilité qu'à gérer les affaires courantes.

Vu la défaite du Parti Socialiste francophone (-5 %) qui arrive pour la première fois derrière les libéraux francophones, et le recul encore plus marqué du Parti Socialiste néerlandophone (-30 %), qui a déclaré vouloir rester dans l'opposition, ce sont les deux partis libéraux et les deux partis chrétiens-démocrates (divisés eux aussi selon la langue) qui devaient être amenés à former une coalition pour constituer le gouvernement fédéral, coalition dite de l'orange bleue, selon les couleurs de ces partis.

Mais après deux mois de négociations, le futur Premier ministre théorique, Yves Leterme, chef du Parti Chrétien-Démocrate flamand a décidé d'abandonner la partie, du moins temporairement, et a remis au roi la charge de continuer des tractations plutôt ardues.

Les libéraux et les démocrates-chrétiens sont pourtant d'accord sur l'essentiel : augmenter par tous les moyens le profit des entreprises, soutenir la croissance des revenus des actionnaires. Cela au détriment des services publics, des salaires, des pensions et des remboursements de Sécurité sociale des travailleurs.

Les libéraux et les démocrates-

chrétiens sont en fait divisés sur les réformes institutionnelles liées à la langue des deux principales parties du pays. En réalité, derrière cette division, il y a la volonté d'une partie des patrons flamands (les petits et moyens plus que les très gros, qui gèrent leurs affaires à un autre niveau) d'accroître encore leurs profits en exigeant par exemple la division de la Sécurité sociale. Ils espèrent ainsi réduire les transferts de charges du Nord néerlandophone vers le Sud francophone, où le chômage est plus important depuis la fermeture des mines de charbon et de la sidérurgie dans les années 1960-1970. Ils voudraient par ailleurs scinder les impôts, notamment ceux des sociétés, escomptant des réductions substantielles. Ils demandent aussi la scission du Code du travail, pensant pouvoir appliquer en Flandre des conditions plus restrictives, au droit de grève par exemple.

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre la démagogie communautaire, celle des politiciens flamands ou francophones.

Et voilà comment la Belgique peut donner l'impression d'être au bord de l'éclatement...

La population et en particulier les travailleurs assistent avec dégoût et résignation à cette partie truquée, alors que les entreprises continuent – avec ou sans gouvernement – à exiger des réductions de salaires, à l'exemple de celles qu'a imposées Volkswagen-Bruelles, et à licencier pour augmenter leurs profits.

Claude THIERAM



Le Parlement belge.

ARC

• Allemagne

Quand la pauvreté des enfants atteint des records

Il y a cinq ans, Peter Hartz, alors directeur du personnel de Volkswagen, présentait au chancelier social-démocrate Gerhard Schröder un plan censé permettre de « moderniser le marché du travail » et de « diviser le chômage par deux ».

Entrée en vigueur en janvier 2005, sa principale disposition, baptisée Hartz IV, consiste à réduire à douze mois (contre trente-deux auparavant) la période de versement des allocations de chômage. Au-delà, les chômeurs de longue durée reçoivent une indemnité mensuelle réduite (actuellement 347 euros pour une personne seule).

Selon les chiffres officiels de l'Agence fédérale pour le travail, le nombre de chômeurs, qui s'élevait à 5,2 millions en février 2006, est redescendu, en juillet 2007, à 3,7 millions. Mais, malgré cette apparente reprise économique, la pauvreté est devenue le quotidien de millions d'Allemands. Ainsi 7,4 millions de personnes vivent des aides sociales. Et si la misère engendre nombre de drames, la situation faite aux

enfants émeut particulièrement l'opinion publique. Un rapport récent de l'institut brémois BIAJ indique en effet que plus de 1,9 million d'enfants vivent dans des familles dites Hartz IV, soit 17 % des enfants d'Allemagne.

Les mesures Hartz IV prévoient le versement d'une allocation de 278 euros pour un mineur de plus de 14 ans, et de 208 euros en dessous. L'État a même calculé un budget-type : pour un enfant, le petit-déjeuner est estimé à 0,59 euro, et chacun de deux repas quotidien à 1,06 euro. Alors qu'un repas dans une cantine scolaire coûte en moyenne 2,5 euros ! Même si on y ajoute les allocations familiales (145 euros par enfant) et la majoration octroyée aux familles les plus pauvres (140 euros par enfant), cela est nettement insuffisant pour vivre décemment. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que de plus en plus d'enfants arrivent à l'école sans avoir déjeuné ou ne peuvent pas se payer la cantine.

L'Allemagne est un pays très riche. On n'y meurt certes pas de faim. Mais depuis une dizaine d'années la misère s'y

est accrue à un rythme rapide. Cela est dû aux multiples attaques patronales (licenciements massifs, baisse des salaires...) mais également à la politique gouvernementale qui a accompagné cette offensive, afin d'abaisser le « coût du travail ». Et dans cette politique le Parti Social-Démocrate (SPD) porte une responsabilité écrasante.

Aujourd'hui Peter Hartz a disparu de la vie publique, emporté par un sordide scandale de corruption. Quant à Schröder, après avoir été désavoué lors des élections de 2005, il s'est reconverti dans les affaires. Le SPD a ainsi largement contribué à enfoncer toute une partie de la classe ouvrière allemande dans la misère. Et il est prêt à continuer. Au sein de l'actuel gouvernement composé de représentants de la droite et du Parti Social-Démocrate, Wolfgang Clement, le ministre social-démocrate du Travail, ne vient-il pas d'afficher tout son mépris des pauvres, en déclarant que les réformes Hartz ont « changé les mentalités en Allemagne. On vit aujourd'hui beaucoup moins dans l'idée que l'État peut tout financer ».

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

Écologie : nature ravagée, planète menacée par le capitalisme !

(n° 106 - exposé du 26 janvier 2007)

Amérique latine : les gouvernements entre collaboration et tentatives de s'affranchir de la domination des États-Unis

(n° 105 - exposé du 24 novembre 2006)

L'Afrique malade du capitalisme

(n° 104 - exposé du 16 juin 2006)

Les anciennes Démocraties populaires aujourd'hui

(n° 103 - exposé du 28 avril 2006)

L'Inde : de l'exploitation coloniale au développement dans l'inégalité

(n° 102 - exposé du 10 mars 2006)

La Chine : nouvelle superpuissance économique, ou développement du sous-développement ?

(n° 101 - exposé du 27 janvier 2006)

États-Unis : la société capitaliste la plus puissante à la lumière de la catastrophe de la Nouvelle-Orléans

(n° 100 - exposé du 5 octobre 2005)

Prix : 2 euros. Envoi contre cinq timbres à 0,54 euro par brochure

• Gaza

Les Palestiniens privés d'électricité par l'Union européenne, après l'avoir été par Israël

Durant plusieurs jours, près de 600 000 personnes vivant dans la bande de Gaza – soit la moitié environ de la population – ont été privées d'électricité au moins 12 heures par jour. Les autres se sont débrouillées avec des groupes électrogènes et un peu d'électricité provenant d'Égypte. Cela a été la conséquence de l'arrêt de la centrale thermique de Nousseirat, au nord de la bande de Gaza, contrainte, faute d'approvisionnement en gaz, de fermer sa quatrième turbine, après avoir déjà arrêté les trois autres dès le vendredi 17 août.

La société israélienne Dor Alon qui approvisionne la centrale électrique avait décidé de ne rien livrer, faute d'avoir été payée et faute de savoir avec certitude qui allait payer. C'est l'Union européenne qui payait les fournitures de gaz mais elle y avait mis fin temporairement dans l'attente des résultats d'une enquête sur la sécurité à Gaza. Dès cette annonce Dor Alon fermait le

robinet et n'hésitait pas à plonger une partie de Gaza dans le noir. Finalement, mercredi 22 août, l'Union européenne devait reprendre son aide financière pour l'approvisionnement en carburant de la centrale électrique.

En fait depuis la victoire électorale du Hamas en janvier 2006, la bande de Gaza est soumise à un blocus financier et économique quasi total dont les conséquences sont dramatiques pour la population. L'Union européenne avait ainsi immédiatement supprimé ses aides avant de les reprendre au compte-gouttes. Quant à Israël, après son retrait de Gaza, il n'a cessé d'y faire des incursions, laissant après chacune de ses interventions des champs de ruines. En juin 2006 l'aviation israélienne avait bombardé la centrale de Nousseirat, dont les capacités de production furent réduites de moitié, et aujourd'hui Gaza dépend d'Israël pour 60 % de ses besoins en électricité.

Pour les gouvernements



Un groupe électrogène, à l'extérieur d'un magasin, dans une rue de Gaza.

AFP

israéliens et occidentaux, le Hamas n'est qu'une organisation terroriste avec laquelle on ne peut discuter. Et ils n'hésitent pas à sanctionner la population

palestinienne au prix fort pour lui faire payer le fait d'avoir voté pour le Hamas. Leur politique a fait de Gaza un camp de concentration, où s'entassent 1 500 000

Palestiniens vivant dans des conditions indignes, privés d'eau, de nourriture et souvent d'électricité.

David MARCIL

• Côte-d'Ivoire

La fin de la guerre mais pas la fin des violences contre les classes populaires

En Côte-d'Ivoire, après cinq années de guerre et de partition, un processus de paix et de réunification du pays a été engagé avec la signature des accords dits de Ouagadougou le 4 mars dernier.

Le mensuel trotskyste *Le Pouvoir aux travailleurs*, édité par l'Union africaine des travailleurs communistes internationalistes, est revenu dans son numéro du 23 juillet sur ce que les classes populaires peuvent attendre de ce processus. Nous reproduisons ci-dessous de larges extraits de son éditorial.

Bien que la fin de la guerre soit le souhait de l'écrasante majorité de la population, bien que la tentative actuelle apparaisse plus sérieuse que les précédentes, rien ne permet d'affirmer que le processus engagé entre Soro et Gbagbo conduira à la paix.

Et à quelle paix ? Le mot même de paix ne signifie pas la même chose aux yeux des classes populaires sur qui pèse le poids de la guerre et pour ceux qui ont négocié à Ouagadougou. Pour les premiers, la paix, c'est la fin des tueries, des destructions, la fin de la crainte des militaires des deux bords et des milices. C'est aussi, avec l'espoir du retour à

une vie économique normale, l'espoir de trouver du travail et d'en vivre. Pour les dirigeants politiques, les tractations de Ouagadougou étaient la continuation de la guerre par d'autres moyens, un bras de fer où chacun des deux camps cherchait à améliorer le rapport de forces en sa propre faveur. Ces tractations ont cependant abouti et nous voilà avec Gbagbo toujours à la présidence et Soro au poste de Premier ministre.

(...) Est-ce que la fin officielle de la violence entre les deux parties séparées de l'armée mettra fin à la violence envers la population ? Qui peut avoir la naïveté de l'espérer ? Au temps des FANCI

unifiées [*forces armées nationales*], les corps habillés [*militaires*] se comportaient vis-à-vis de la population pauvre de la même manière infâme qu'aujourd'hui.

Est-ce qu'on peut au moins espérer que la liquidation de la sécession réunifiera réellement le pays et que tout un chacun pourra se rendre d'un bout à l'autre du pays sans avoir à s'inquiéter pour sa personne ou pour les quelques biens qu'il transporte avec lui ? Même pas !

Au lendemain de la signature de l'accord, on a montré à la télévision la destruction d'un « check point » sur la ligne de la « zone de confiance » [*zone tampon définie par l'ONU, entre le nord aux mains des rebelles de Soro, et le sud aux mains de Gbagbo*], histoire de montrer symboliquement que désormais le pays est réunifié. Mais il n'y a pas que la zone de confiance pour couper le pays ! Combien d'autres barrages morcellent le pays du nord au sud ? Oh, bien sûr, ce ne sont pas des frontières

qui figurent sur les cartes, et leur emplacement varie d'un jour à l'autre au gré de la fantaisie des militaires. Mais pour les pauvres qui se déplacent, ce sont quand même des barrières et même si, depuis quelques semaines, ils ne sont plus obligés de descendre du car, ils sont soumis aux tracasseries et à l'arbitraire des corps habillés et risquent de voir leur carte d'identité déchirée ou leur marchandise confisquée, pour peu que leur tête ou leur façon de s'habiller ne plaise pas à un abruti en uniforme.

(...) La fin de l'état de guerre non seulement n'est pas la fin de la pauvreté pour la majorité qui vit de son travail mais malheureusement, elle n'apportera pas de changement, si ce n'est en pire. L'accord de paix et sa fragilité seront même le nouveau prétexte pour demander de nouveaux sacrifices aux classes populaires.

On dira aux travailleurs que ce n'est pas le moment de revendiquer car il faut relever le pays.

(...) Les classes populaires payeront encore d'une autre manière la réunification du pays. Celle-ci ne pourra avoir lieu, chacun le sait, que si ceux qui ont profité de la division du pays sont dédommagés, que si les militaires du nord par exemple, qui sont montés en grade, conservent leurs positions et les revenus qui vont avec. Elle ne pourra avoir lieu que si ceux qui ont fait des affaires dans la contrebande et les trafics divers trouvent d'autres secteurs où assouvir leur avidité. Cela signifie une part plus grande pour eux des recettes du pétrole ou des filières du café ou du cacao. Cela signifie plus d'argent détourné des caisses de l'État au profit des privilégiés, en nombre plus grand. Il restera dans les caisses de l'État d'autant moins pour améliorer les infrastructures dans les quartiers populaires, d'autant moins pour le système de soins ou pour l'éducation des enfants des classes populaires. (...)

• Après le passage du cyclone Dean aux Antilles

Des milliers de sinistrés

Après avoir touché les îles des Caraïbes, le cyclone Dean poursuit sa route, menaçant à l'heure où nous écrivons les côtes du Mexique.

Dans les Antilles dites françaises, les dégâts sont surtout matériels. L'île de la Martinique a été plus durement touchée que sa voisine de la Guadeloupe. Les cultures, notamment les plantations de banane et de canne à sucre, ont été complètement dévastées. Selon la préfecture de Martinique, une cinquantaine de maisons ont été totalement détruites, 1 800 l'ont été partiellement et trois cents familles ont dû être hébergées. Un grand nombre de câbles et de poteaux ayant été arrachés, la quasi-totalité de l'île s'est retrouvée privée d'électricité et de téléphone. Lundi 20 août, trois jours après le passage du cyclone, le courant n'avait toujours pas été rétabli chez 90 000 abonnés, soit plus de la moitié des foyers, et 50 000 abonnés restaient privés de téléphone. L'alimentation en eau potable reste également un problème.

À la Martinique comme à la Guadeloupe, tout le monde attend maintenant la venue des



Le secrétaire d'État Estroszy (au centre) examine une bananeraie dévastée en compagnie d'un gros propriétaire.

ministres Fillon et Estrosi pour savoir ce que le gouvernement entend faire pour aider les victimes à réparer les dégâts. Les premières estimations données par Estrosi concernant les indemnités semblent si en deçà du montant réel des dégâts que beaucoup craignent pour les remboursements auxquels ils

auraient droit. Et ce d'autant plus que le lobby des gros planteurs monopolise déjà le devant de la scène, insistant sur l'ampleur de leurs pertes dans l'espoir de ramasser le plus d'aides possible. Il y a fort à parier que, comme d'habitude, ils seront mieux et plus vite servis que les habitants des quar-

tiers pauvres ou que les ouvriers des plantations qui se retrouvent aujourd'hui au chômage. Les pauvres, les démunis ne sont pas seulement les premières victimes des catastrophes naturelles. Ils sont aussi les principales victimes des inégalités sociales.

Roger MEYNIER

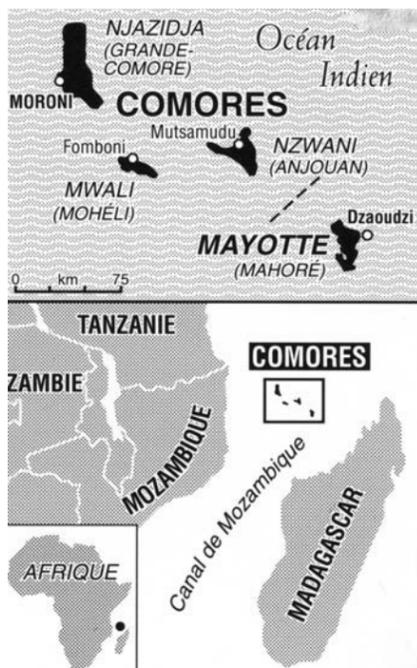
• Mayotte

Clandestins naufragés et responsabilités de la France

Lundi 13 août, une barque transportant quarante clandestins en provenance de l'île d'Anjouan a fait naufrage à proximité de l'île de Mayotte, entraînant la mort de dix-sept personnes, dont huit enfants, et la disparition de dix-neuf autres.

Ce drame fait suite à beaucoup d'autres. Rien qu'au mois de juillet, cinq barques ont connu le même sort, faisant au total près de cent morts et disparus. Depuis qu'en 1994 le gouvernement de Balladur a décidé d'instaurer un visa pour les habitants des trois îles indépendantes (Grande-Comore, Anjouan et Mohéli) voulant se rendre dans l'île de Mayotte restée sous administration française, plusieurs milliers de Comoriens ont trouvé la mort dans les mers entourant les quatre îles de l'archipel.

Le ministre de l'Immigration Brice Hortefeux en a pro-



fité pour redire « la détermination totale du gouvernement à poursuivre sans répit la lutte contre ces filières criminelles », dénonçant « les trafiquants qui exploitent la misère de ces

migrants ». Les chiffres du gouvernement font état de 16 000 Comoriens expulsés du territoire de Mayotte en 2006.

Ayant exercé sa tutelle coloniale sur l'ensemble de l'archipel durant des décennies, la France a de lourdes responsabilités dans la situation actuelle. Avec son statut de Collectivité d'outre-mer, Mayotte bénéficie des transferts de l'État français. Le niveau de vie y est bien plus élevé que dans les autres îles. Le salaire moyen est de 800 euros à Mayotte contre 30 euros dans le reste des Comores et l'île bénéficie de structures de santé qui n'existent pas ou presque pas chez ses voisines. C'est donc pour des raisons de survie que

Mayotte attire les Comoriens qui sont prêts à s'entasser sur des embarcations de fortune pour tenter la traversée. Et cela sans compter que les déplacements d'une île à l'autre sont ancestraux et que quasiment toutes les familles comoriennes ont des membres établis à Mayotte. La séparation administrative des îles puis l'instauration du visa n'ont fait qu'ajouter des obstacles aux déplacements.

En promettant à la police de Mayotte plus de moyens pour détecter les mouvements de bateaux clandestins, le gouvernement français pense pouvoir empêcher ceux qui veulent se rendre à Mayotte pour des raisons économiques ou familiales de continuer à le faire. Il ne fera que leur rendre les conditions d'accès encore plus difficiles, au risque d'aggraver le nombre de morts.

Émile GRONDIN

• Île de la Réunion

Grève à la Brink's

Soixante-dix à quatre-vingts salariés de la Brink's, plus particulièrement de la branche des transporteurs de fonds, ont fait grève pendant une semaine. Au centre de leurs revendications, il y avait une augmentation de salaire de 4 %, une prime de risque de 120 euros brut, une prime de qualité d'un même montant ainsi qu'une prime de « surcroît de travail » de 250 euros.

La Brink's, qui détient 80 % du marché, travaille pour la plupart des banques de l'île. Elle transporte aussi les fonds de grosses entreprises, notamment des grandes surfaces.

La grève a commencé le 1^{er} août et a immédiatement entraîné la majorité du personnel, c'est-à-dire les pourvoyeurs des distributeurs bancaires, les convoyeurs, les télésurveillants et les salariés du comptage, où travaillent trente-sept personnes dont trente femmes. Ces dernières sont parmi les plus mal payées de l'entreprise. Elles touchent 1 150 euros net. Leur travail consiste à compter l'argent contenu dans les nombreux sacs qui leur sont amenés chaque jour.

La plupart des revendications concernaient principalement le service de comptage, où les femmes qui y travaillent étaient déterminées à faire aboutir leurs demandes. Ce sont surtout elles qui ont animé la grève et occupé en permanence le piquet.

La grève a pris fin le 10 août après que les travailleurs eurent obtenu 2,7 % d'augmentation pour tous, avec des échelonnements selon les services, ainsi que 30 euros par mois de prime de qualité, uniquement pour le service de comptage, et 130 euros de prime exceptionnelle au mois d'août. Certes le compte n'y était pas, mais les travailleurs étaient satisfaits d'avoir fait reculer leur direction.

Correspondant LO

Des ouvriers polonais réclament leur dû

Ce sont plus d'une cinquantaine d'ouvriers du bâtiment, venus de Pologne, qui travaillaient sur le chantier de construction d'un complexe touristique à Eyne au pied du mont Canigou dans les Pyrénées-Orientales, et qui se sont retrouvés sans salaire et donc sans ressources loin de chez eux depuis plus de deux mois.

Leur employeur, la Sogebat, une société varoise déjà connue pour des faits similaires et qui œuvre pour le compte d'un groupe hollandais spécialisé dans l'immobilier de vacances, Pierce&Elliott, ne leur a en effet pas réglé la paye des mois de juin et juillet. L'entreprise n'avait pas non plus respecté la

procédure de déclaration ni payé les frais liés à l'introduction de main-d'œuvre étrangère sur le territoire français, notamment la visite médicale obligatoire. Certains ouvriers avaient un contrat CNE, pourtant réservé aux entreprises de moins de 20 salariés, d'autres n'avaient pas de contrat du tout ! D'ailleurs la préfecture des Pyrénées-Orientales avait dans un premier temps prononcé à leur encontre une demande d'expulsion à 30 jours, alors qu'ils n'avaient pas encore touché leur salaire...

Avec le soutien et la mobilisation du syndicat CGT des Pyrénées-Orientales, ainsi que de la commune concernée, le

bruit fait autour de cette nouvelle affaire d'exploitation de travailleurs étrangers devrait permettre le règlement de cette situation.

Ces méthodes de négriers sont monnaie courante dans certains secteurs comme le bâtiment ou l'agriculture saisonnière. Mais on les retrouve aussi dans des « secteurs phares » de l'économie française. Il y a quelques années aux chantiers navals de Saint-Nazaire, propriété alors d'Alstom, des travailleurs indiens et polonais, eux aussi non payés, s'étaient mis en grève pour dénoncer leurs conditions de vie et de travail, particulièrement révoltantes.

Bien souvent, pour diminuer les coûts, des grandes entreprises passent par des sous-traitants, qui eux-mêmes passent par d'autres sous-traitants. Au bout de la chaîne, se trouvent des patrons n'hésitant pas à employer des ouvriers étrangers en les payant au tarif du pays d'origine. Et lorsque les abus sont trop voyants ou que les travailleurs se révoltent, les grandes entreprises ne sont jamais inquiétées. Elles se dédouanent sur les sous-traitants en feignant l'ignorance. Et il faudra continuer à dénoncer et à se mobiliser contre ce genre de pratique.

Correspondant LO

• TGV Rhin-Rhône

Gros chantier, gros profits

Sur ce chantier qui traverse en particulier le département de la Haute-Saône et pour lequel 6 000 emplois avaient été annoncés, il y aurait beaucoup de travailleurs étrangers, en particulier polonais.

« À se renseigner ça et là », explique le journal *Le Pays de Franche-Comté*, on apprend

qu'il y aurait également beaucoup de Grecs et de Portugais. Sans compter « d'importantes flottes de camions allemands et italiens ». Bref, ces journalistes découvrent que la classe ouvrière est internationale, et que c'est le patronat qui organise ce brassage des nationalités.

Les dirigeants des entrepri-

ses de BTP et autres qui interviennent sur le chantier font mine de s'excuser : « *Il y a une pénurie de la main-d'œuvre locale !* » disent-ils. Mais plutôt que de se soucier de la carte d'identité des embauchés, la presse ferait mieux d'enquêter sur le véritable dessous des cartes : quels sont les taux

horaires réellement payés, quels sont les horaires réellement pratiqués ? On comprendrait vite alors que les véritables objectifs des patrons, ce n'est pas de privilégier telle ou telle nationalité, mais de les exploiter toutes.

Correspondant LO

• L'Oréal

Pour eux, tout va bien !

L'Oréal a récemment racheté Marly's West, le troisième distributeur américain de produits destinés aux professionnels, dont le chiffre d'affaires de 2006 se montait à 187 millions de dollars. Ce rachat est dans la continuité de la politique de L'Oréal, qui possède déjà des dizaines de marques (Garnier, Lancôme,

Cacharel, Dop, Ushuaïa, Vichy, etc.) et continue d'en acquérir de nouvelles.

En un an par exemple, L'Oréal s'est offert trois marques de produits destinés aux professionnels aux États-Unis, dont Sanoflore la marque française de produits bio et l'entreprise de cosmétique britannique The Body Shop présente

dans cinquante-quatre pays.

L'Oréal reste très discret sur le prix de toutes ces acquisitions, et il est bien difficile de savoir combien l'entreprise a payé pour se les offrir. Parallèlement, depuis 2004, elle a dépensé chaque année 1,25 milliard d'euros pour racheter ses propres actions. En 2007 elle prévoit de recommencer avec la

même somme. C'est dire combien L'Oréal regorge d'argent. Et tout cela ne l'empêche pas d'augmenter, cette année, de 18 % le dividende versé aux actionnaires.

N'y aurait-il pas de quoi embaucher et augmenter les salaires ?

Correspondant LO

• La Poste Paris 20^e

La direction renvoie des jeunes et accable les anciens

Depuis la mi-juillet, le bureau de poste du 20^e arrondissement de Paris fonctionne avec l'aide d'étudiants qui travaillent comme saisonniers pour remplacer les collègues partis en congé. Il y a aussi des jeunes qui veulent travailler en permanence, recrutés en CDI. La direction du bureau en a licencié plusieurs ces dernières semaines,

alors qu'ils étaient en période d'essai, avec pour seule explication qu'elle puise ces jeunes dans un « vivier » et qu'elle sélectionne ceux qui ont le « profil ».

Ceux qui ont dépassé la période d'essai ne sont pas pour autant à l'abri des pressions. Plusieurs d'entre eux qui avaient eu des arrêts-maladie sont convoqués à un entretien

où il leur est fortement suggéré de démissionner.

D'autres collègues, depuis longtemps à La Poste, sont fonctionnaires. Pour des problèmes de santé, quelques-uns travaillent au bureau mais ne portent pas le courrier dans les immeubles. En liaison avec la « médecine de prévention », qui est la médecine du travail de

La Poste, la direction voudrait qu'ils partent malgré tout en tournée avec les Caddie, et les charges qui vont avec. Cependant, fin juin, elle s'est heurtée à une réaction collective. Quand nous nous sommes retrouvés à une centaine devant le bureau puis à la direction, elle a fini par renoncer.

Correspondant LO

• Terrasson (Dordogne)

Manifestation contre des licenciements à répétition

Mardi 21 août, à l'appel de la CGT, une manifestation a rassemblé une centaine de personnes dans les rues de Terrasson (6 000 habitants) pour dénoncer la vague de suppressions d'emplois qui touche trois des principales usines du secteur.

La papeterie de Condat, qui compte près de 900 salariés, vient d'annoncer un plan de licenciement de 104 salariés. Cette entreprise rachetée il y a quelques années par un fonds de pension américain comptait plus de 1 200 travailleurs en 1993. En cinquante ans, la production a été multipliée par dix avec un effectif qui revient au niveau des années 1960.

À l'abattoir de Gaye, à la tête duquel se succèdent les patrons d'une même famille depuis trois générations, 180 travailleuses découpent de la volaille. Dans cette entreprise où les conditions de travail sont dures, avec des salaires au smic, le patron prend le prétexte d'une baisse de la demande qui serait due à la grippe aviaire pour licencier 50 travailleuses en contrat précaire. Alors que dans le même temps il a reçu des aides financières du conseil général pour compenser les pertes dues au virus ! Ce patron qui se prend pour le coq dans une basse-cour a cependant dû faire face en 2005 et 2006 à des grèves victorieuses pour les salaires.

À la Socat Brive, 140 salariés seraient reclassés sur le site de Terrasson, distant d'une vingtaine de kilomètres. Mais les travailleurs de cette entreprise sont méfiants, d'autant que le patron, par ailleurs maire de Terrasson, a annoncé sa volonté d'ouvrir une usine en Europe de l'Est pour, dit-il, « *baisser les coûts de production avec des salaires divisés par huit* » !

Comme l'a dit une ouvrière des abattoirs de Gaye, il est hors de question que les patrons s'enrichissent et nous prennent pour des machines à fric avant de nous jeter par-dessus bord.

Correspondant LO

• Naufrage du *Sokalique*

La complaisance des États pour l'insécurité maritime

Le *Sokalique*, un petit navire de pêche breton, a fait naufrage au nord d'Ouessant, dans les eaux internationales, à la suite d'une collision avec un cargo qui ne s'est pas arrêté, selon les rescapés. Le patron du navire de pêche, le dernier à avoir quitté le bateau, est mort noyé. Depuis, l'enquête a établi que le cargo responsable de la collision était l'*Ocean Jasper*, transportant de l'acier entre la Russie et la Turquie. Ce navire est sous pavillon des îles Kiribati, un archipel de trente-trois îles situé au milieu du Pacifique et dont vingt et une ne sont pas habitées, l'exemple même du « pavillon de complaisance ». Le propriétaire, lui, était basé aux îles Marshall, un paradis fiscal situé lui aussi dans le Pacifique, et la gestion du cargo dépendait d'une société

turque.

Cela fait des dizaines d'années que le système des pavillons de complaisance existe. Des pays dont la flotte propre est parfois inexistante (cas des îles Kiribati) acceptent de couvrir de leur pavillon des navires appartenant à des armateurs de pays riches. Les gros capitalistes américains, européens, japonais, etc. profitent ainsi des droits

d'enregistrement, des taxes et des impôts nuls ou très faibles et de la quasi-inexistence de contrôles. Les marins sous-payés ne disposent d'aucune protection sociale ou de très peu. À l'heure actuelle, 60 % de la flotte mondiale navigue sous pavillon de complaisance. La France elle-même, comme d'autres pays d'Europe, a mis en place son propre pavillon

de complaisance, dit « pavillon bis », celui des îles Kerguelen, un archipel inhabité de l'Antarctique qui lui appartient, avec, toutefois, une réglementation minimum.

Un des avantages de la complaisance pour les propriétaires de navires est illustré par le fait que l'*Ocean Jasper* étant dans des eaux internationales au moment de son interpellation, il faudrait que les autorités des îles Kiribati dont dépend le bateau acceptent de se dessaisir du dossier pour que la justice française puisse faire un procès. Pour le moment elles ont uniquement répondu favorablement à la demande française d'immobiliser l'*Ocean Jasper* à Brest, mais n'ont pas donné leur accord pour que les responsables du cargo soient jugés en France.

C'est une situation que déplorent – ou plutôt que feignent de déplorer – les autorités françaises. Car si la complaisance existe, c'est bien parce que les États le veulent. Il suffirait que les grandes puissances refusent d'accueillir dans leurs ports les navires sous pavillon de complaisance pour que tout ce système s'effondre.

Alors ce ne sont pas les minuscules pays « complaisants » – les Kiribati, Panama, Malte, Chypre, etc. – qui sont les vrais responsables mais les grands États. Ils couvrent ainsi leurs propres capitalistes, leur donnant un cadre légal pour faire travailler les marins le plus vite possible et au mépris de la sécurité.

Le naufrage du *Sokalique*, comme de bien d'autres bateaux petits ou gros, n'a au fond pas d'autre cause.

• Après l'accident d'un bus parisien

Pas de répit pour les conducteurs

Dans l'accident d'un bus articulé de la RATP survenu le 14 août sur la ligne PC2, quelques voyageurs ont été blessés ainsi que le conducteur.

Le conducteur a évoqué une défectuosité dans la direction de son véhicule. Une enquête est en cours. Interrogés par la presse, des conducteurs de bus et des syndicats de la RATP ont évoqué les pressions exercées par la direction concernant les temps de parcours. Ceux-ci sont inscrits sur une feuille appelée « radar » et sur un écran du poste de conduite.

La direction explique que ces contrôles sont uniquement exercés à titre indicatif. Mais, dans la pratique, les pressions ne sont pas rares sur ceux qui sont en retard. On entend souvent, dans la bouche des membres de l'encadrement, qu'il y a « ceux qui veulent en jouer et ceux qui ne veulent pas ». L'acquisition de la cadence sur ligne fait d'ailleurs partie des critères de jugement.

Les temps de parcours sont tirés au minimum pour permettre le plus de tours possible dans une journée de travail, et donc de faire tourner les lignes avec un effectif réduit. La RATP contractualise ces objectifs avec le STIF (Syndicat des transports d'Ile-de-France), fixant la quantité de kilomètres à réaliser sur chaque ligne.

Les conducteurs en retard per-



dent aussi les quelques minutes de « battement » au terminus leur permettant de décompresser, d'aller aux toilettes, de s'approvisionner en tickets et de contrôler l'intérieur du bus. Quand il y a du retard ces opérations peuvent être réduites à une minute minimum selon le règlement interne, mais généralement les conducteurs défendent leur temps de pause. L'été, les temps de parcours sont

encore plus courts, et de façon si excessive qu'il est souvent impossible d'être à l'heure.

D'un côté la direction fixe des temps de parcours « de formule 1 » comme disent les conducteurs et, de l'autre, elle note et juge sur les critères de qualité comme les règles de sécurité, le respect du Code de la route, le confort, la souplesse et même la consommation de carburant...

Pour transporter tous les usagers dans des conditions confortables avec des temps de parcours corrects et avec la meilleure sécurité possible, cela exigerait plus de bus et de conducteurs. Mais cela, ni la région ni la RATP n'en veulent. Ils sont tous d'accord pour que les transports en commun leur reviennent le moins cher possible.

Correspondant L0

• Hôpitaux et maisons de retraite

La santé en péril

Cet été, Patrick Pelloux, le président de l'Association des médecins urgentistes de France, a encore tiré la sonnette d'alarme sur la situation dans les hôpitaux : « Les hôpitaux n'ont jamais fermé autant de lits. Globalement un lit sur trois est fermé cet été. Or les maladies ne prennent pas de vacances. Et comme nombre de généralistes sont en vacances, on se retrouve avec beaucoup de monde aux urgences, notamment des personnes âgées isolées. »

Bien sûr cette année on ne risque pas de revivre la catastrophe de 2003 qui avait vu 15 000 personnes mourir des conséquences de la canicule. Mais, comme tous les étés, les hôpitaux subissent une politique systématique de restrictions en personnel et en moyens. Des lits sont fermés faute de personnel pour s'occuper des malades, puisqu'il faut bien, quand même, que les infirmiers et les médecins prennent eux aussi des vacances. Alors les malades passent des heures aux urgences, où on travaille toujours au bord de l'asphyxie.

Dans un autre domaine, celui des maisons de retraite, Pascal Champvert, président de l'AD-PA (Association des directeurs au service des personnes âgées) dresse un tableau tout aussi sombre : « Il faudrait doubler les effectifs dans les maisons de retraite, mais aussi de ceux qui assurent les soins à domicile. » Et on n'arriverait même pas au niveau des pays comme l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche ou les Pays-Bas, qui comptent deux à trois fois plus de personnel pour s'occuper de leurs personnes âgées.

Depuis le drame de 2003, tous les ans le gouvernement multiplie les déclarations sur la priorité à accorder aux personnes âgées isolées. Au nom de cette solidarité qu'il respecte si peu, il en avait même profité pour voler aux seuls salariés un jour de congé. Les années passent et bien peu de choses s'améliorent, si bien que les protestations réitérées de Patrick Pelloux ou des représentants des maisons de retraite à but non lucratif désignent toujours les mêmes manques dans la politique de santé du gouvernement.

Cédric DUVAL

• **Août 1927, l'exécution de Sacco et Vanzetti**

Une mobilisation ouvrière, dans le monde entier,

contre un crime

d'État

Le 23 août 1927, près de Boston (USA), peu après minuit, Nicolas Sacco était mené au supplice. Avant d'être exécuté sur la chaise électrique il cria «Vive l'anarchie». Quelques minutes après, Bartolomeo Vanzetti subissait le même sort.

Depuis l'entrée en guerre des USA en avril 1917, le président Wilson, que l'on nous présente toujours comme un «libéral», avait fait édicter des lois de plus en plus répressives. Cela atteignit des sommets à partir de 1919 sous son ministre de la justice Palmer. Ce fut une chasse hystérique aux anarchistes, «aux rouges», aux émigrés. Le 2 janvier 1920, juste avant le début de l'affaire, avait lieu les «Palmer raids». Dans trente-trois villes, ce jour-là, il y eut des rafles massives, des milliers d'emprisonnements sans inculpations pendant des mois, sous prétexte de l'imminence d'un «complot bolchevique». La bourgeoisie américaine se vengeait de l'échec de son intervention militaire en Sibérie contre la Russie des soviets, et de la peur qu'avait suscitée chez elle la montée ouvrière de 1919.

Sacco et Vanzetti avaient le profil idéal de victimes expiatoires. Ils étaient anarchistes, révolutionnaires, ils revenaient du Mexique où ils s'étaient rencontrés alors qu'ils fuyaient la conscription pour la guerre impérialiste qu'ils condamnaient.

Vanzetti fut d'abord condamné à quinze ans de prison pour un hold-up qu'il n'avait pas commis. Mais cela ne suffisait pas. Alors on fit un deuxième procès, pour un autre hold-up, qui avait fait deux morts. Et toujours sans preuves, Sacco et Vanzetti furent cette fois condamnés à mort, comme le voulaient les autorités.

Il ne s'agissait pas seulement d'une «erreur judiciaire», ce que reconnaissent certains libéraux bourgeois, mais bel et bien d'un assassinat politique en vue de marquer les esprits et voulu comme tel par les représentants de l'ordre. Toutes les preuves de l'innocence des deux militants, y compris les aveux d'un des véritables auteurs du hold-up,

n'y firent rien. Sacco et Vanzetti restèrent six ans dans le couloir de la mort.

Malgré des temps difficiles....

C'est alors que se développa une campagne de solidarité ouvrière internationale, sous le drapeau de la défense des militants luttant pour l'émancipation de la classe ouvrière. Peut-être la seule qui fut menée de bout en bout sous ce drapeau.

C'était une époque difficile, marquée par un recul politique et social à l'échelle mondiale. Le régime fasciste s'installait en Italie. Des dizaines de pays vivaient sous une dictature plus ou moins dure. La réaction politique touchait aussi la Russie, avec la montée du stalinisme qui allait gangrener tout le mouvement communiste international.

Il n'empêche qu'à partir de 1926 et surtout pendant toute l'année 1927 le mouvement de solidarité avec Sacco et Vanzetti gagna en ampleur et marqua en profondeur et durablement la conscience de millions de prolétaires dans le monde. Le mouvement anarchiste était bien sûr mobilisé. Mais ce qui donna un caractère si ample à la protestation ouvrière, ce fut la participation de toutes les organisations communistes dans le monde avec la III^e Internationale, l'Internationale Communiste (IC) : les Partis Communistes bien sûr, mais aussi le Secours Rouge International, et surtout le mouvement syndical, avec l'Internationale Syndicale Rouge. Les partis communistes impulsèrent d'autant plus ces manifestations que l'IC venait de prendre un virage ultra-gauche, avec la politique du «classe contre classe». Mais son radicalisme rencontrait là l'émotion profonde de millions de travailleurs. Dans tous les pays, tout ce qui existait de forces militantes et contestataires dans le mouvement ouvrier se mobilisa, bien que les partis socialistes, pour la plupart, traînaient des pieds.

...une énorme mobilisation ouvrière internationale

Aucun continent ne fut épargné par les grèves et les

manifestations, en Afrique du Sud comme en Afrique du Nord, jusqu'en Océanie. Aux USA même, le PC et le mouvement ouvrier contestataire étaient très faibles, le syndicat officiel l'AFL totalement inféodé au pouvoir, mais le mouvement de protestation et les grèves mobilisèrent massive-

ment les forces de répression et les ambassades des USA étaient protégées par l'armée.

En Europe, même dans des pays aux prises avec la répression, la protestation se développa malgré les risques, en Pologne sous le joug de Pilsudski, et même en Italie sous

En France, c'est la CGTU (la confédération syndicale qui rassemblait les travailleurs les plus combattifs) et le PC qui furent au premier rang. La CGT dirigée par le réformiste Jouhaux refusa de s'associer au mouvement. Le gouvernement radical du «Bloc des gauches» menait la guerre aux protestataires. À l'approche de la date de l'exécution le mouvement se radicalisa. En juillet et début août des grèves et des manifestations de grande ampleur se succédèrent dans tout le pays.

Le jour de l'exécution, le 23 août 1927, près de cent mille manifestants défilèrent sur Paris. Il y eut des heurts particulièrement violents. S'il y eut de nombreux blessés et des arrestations parmi les manifestants, plus de 120 policiers furent eux aussi blessés. Les manifestations, et parfois les heurts avec la police, eurent lieu jusque dans les plus petites villes ouvrières.

Un mouvement qui avait affirmé l'unité de la classe ouvrière à travers le monde

Ce 23 août 1927, la colère ouvrière éclata partout dans le monde pour protester contre l'assassinat des deux martyrs. Même à Genève des milliers de manifestants défilèrent dans le centre-ville où il y eut des affrontements d'une rare violence, et l'armée dut être déployée pour protéger le consulat américain.

Rien n'avait fait fléchir le juge Thayer, le gouverneur du Massachusetts ni le président des États-Unis. En France, les grands quotidiens de droite, *Le Temps*, *Le Figaro* avaient applaudi d'avance ce meurtre. C'est qu'il ne s'agissait pas d'une opposition entre partisans et adversaires de l'innocence de Sacco et Vanzetti, mais d'un choix de classe. C'était cela la réalité, chacun des camps en avait conscience. Il y eut des dizaines de morts dans le monde au cours de ces manifestations, en Asie comme aux Amériques. La protestation et les grèves se prolongèrent encore pendant des semaines.

Vanzetti avait crié à la face de ses juges « Cette agonie sera notre triomphe ». Quand il disait « Nous », il parlait de lui et de son

compagnon, bien sûr, mais aussi du mouvement ouvrier qui aspirait à débarrasser la terre de l'oppression capitaliste. Les millions de prolétaires mobilisés pour deux des leurs n'avaient pas pu arrêter la main des bourreaux. Mais leur lutte avait marqué dans leur conscience des millions de travailleurs, illustrant le fait



ment les travailleurs. En juillet 1927 New York connut la plus grande grève de son histoire, avec la participation de centaines de milliers de travailleurs réclamant la vie sauve pour Sacco et Vanzetti. À Boston, à Chicago, sur la côte du Pacifique, dans une multitude de villes industrielles il y eut des grèves, des manifestations et des affrontements avec la police. La protestation gagna le Canada.

Tout le mouvement ouvrier d'Amérique du Sud se leva. De grandes grèves générales eurent lieu tout au long de 1927, en Argentine, au Paraguay, en Uruguay, mais aussi au Brésil, au Chili, au Mexique et au Venezuela. Des manifestants par centaines de milliers affron-

• Sarkozy et la délinquance sexuelle

Des effets d'annonce démagogiques

Face à l'effroi et à l'émotion créés par le viol du petit Enis, Sarkozy a annoncé sa méthode de lutte contre la récidive des délinquants sexuels, avec comme mesure principale leur internement à l'issue de leur peine de prison dans ce qu'il appelle un « hôpital fermé pour pédophiles ».

Il y a malheureusement des individus si dangereux pour les autres qu'il peut être nécessaire de les mettre à l'écart de la société. Mais le projet de Sarkozy n'en est pas moins aberrant. C'est après qu'ils aient purgé la totalité de leur peine, qu'il prévoit qu'un comité de

médecins examinera la dangerosité de ces pédophiles. Ceux qui seront jugés dangereux, nous dit-il, seront internés dans des hôpitaux fermés pour pédophiles. Ceux qui refuseront les soins resteront dans cet hôpital le temps où on estimera qu'ils sont dangereux ; quant à ceux qui accepteront d'être soignés, ils pourront avoir des permissions et sortir en portant un bracelet électronique.

Sarkozy affirme que dans les futurs « hôpitaux fermés » ces délinquants sexuels seront « soignés ». Mais alors pourquoi ne pas mettre en œuvre de tels traitements, s'ils existent, dès le moment où la preuve de la cul-

pabilité de ces malades est apportée, dès qu'ils sont mis à l'écart de la société ? Pourquoi Francis Evrard, le pédophile qui a abusé du petit Enis, condamné à trois reprises pour des crimes sexuels, a-t-il pu passer vingt années en détention sans que rien n'ait été fait pour le prendre en charge sur le plan médical et psychiatrique ? Nul ne peut dire si une telle prise en charge aurait pu modifier son comportement. Mais ce qui est certain c'est que ce n'est pas après vingt ans d'incarcération qu'elle a le plus de chance de réussir.

Affirmant « *il ne faut pas avoir peur des mots* », le chef de l'État en appelle à la « *castration*

chimique » de ces délinquants, c'est-à-dire aux traitements hormonaux existants susceptibles de bloquer leurs pulsions sexuelles envers les enfants. Outre que les spécialistes estiment que seule une petite partie des pédophiles répondraient à ces traitements, Sarkozy ne dit rien des moyens humains, médecins, psychiatres, soignants de toutes sortes, ni des moyens financiers qu'il faudrait dégager pour cela.

Tous ceux qui interviennent en milieu carcéral magistrats, médecins, psychiatres, psychologues, etc. dénoncent l'absence de moyens mis en œuvre dans les établissements pénitentiaires

où s'entassent des détenus atteints d'affections psychiatriques, ce qui est le cas de bon nombre de délinquants sexuels. Ils sont unanimes pour dénoncer l'inefficacité des mesures aujourd'hui proposées. Peu importe à Sarkozy. Il se prend peut-être pour un médecin doublé d'un psychiatre ayant des connaissances dans tous les domaines. Mais ce qui est sûr, c'est qu'il n'est qu'un démagogue jouant à la fermeté pour répondre à l'émotion légitime suscitée par les crimes sexuels envers les enfants.

Sophie GARGAN

• Kouchner en Irak

Fidèle à ses idées bellicistes

À son arrivée en Irak en tant que ministre des Affaires étrangères, Kouchner a exhorté la population à la patience. Comme si les calamités qu'elle endure étaient supportables plus longtemps !

Une semaine avant la venue de Kouchner avait eu lieu un attentat ayant fait plus de 400 morts. Et pour ceux qui survivent à tous les massacres, les conditions de vie sont de pire en pire. La moitié de la population est au chômage, l'eau et l'électricité manquent, les enfants sont mal nourris, tandis que le nombre de ceux

qui peuvent encore aller à l'école ne cesse de reculer. Mais selon Kouchner, les Irakiens doivent s'en prendre à eux-mêmes puisque, a-t-il osé dire, « *nous avons affaire à un problème irakien qui doit être résolu par les Irakiens* ».

Oubliées les responsabilités des États-Unis, légitimée l'intervention américaine en Irak, pour Kouchner le problème n'est qu'irakien. Oser le dire est en soi odieux.

En réalité, ce dont souffre la population irakienne, c'est en premier lieu d'être soumise aux diktats des grandes puissances. Pendant tout un temps, ces dernières se sont

entendues avec Saddam Hussein, puis elles ont estimé que leur intérêt était de se débarrasser du dictateur.

Déjà en janvier 1991, alors qu'il était secrétaire d'État chargé de l'« Action humanitaire » du socialiste Rocard, sous la présidence du socialiste Mitterrand, Kouchner avait soutenu la politique interventionniste en Irak sans aucun état d'âme. Il faut dire qu'à l'époque le gouvernement socialiste participa à la guerre auprès de troupes américano-anglaises.

Et depuis, fidèle à lui-même, Kouchner n'a pas varié d'un pouce. En 2003, il a

emboîté le pas aux États-Unis, justifiant la nouvelle guerre contre l'Irak par la nécessité de se débarrasser du dictateur toujours en place. Alors que de grandes manifestations contre les préparatifs de guerre venaient de se dérouler dans une soixantaine de villes françaises, il s'était déclaré en faveur de celle-ci, allant jusqu'à reprocher à Chirac de prendre ses distances vis-à-vis des États-Unis. « *Nous nous sommes attelés au pacifisme allemand, c'était une erreur. (...) Nous avons ouvert une fracture grave avec les États-Unis. Voilà ce que je reproche au président de la*

République », avait-il déclaré à la radio le 2 mars 2003. Pour Kouchner, la France aurait dû participer directement à la guerre que les États-Unis ont déclenchée le 20 mars 2003 et que la population irakienne a déjà payé par plus de 650 000 victimes et des sacrifices sans fin.

Quand, aujourd'hui, Sarkozy semble vouloir afficher des liens plus étroits que son prédécesseur avec les États-Unis, son ministre des Affaires étrangères apparaît comme l'homme de la situation.

Jean SANDAY

• Scolarisation des élèves handicapés

Le ministre brandit des chiffres... pour mieux cacher la misère

Xavier Darcos, le ministre de l'Éducation nationale, a annoncé la création pour la rentrée de 2 700 postes supplémentaires d'AVS-I (auxiliaire de vie scolaire-individuel), chargés d'aider les enfants handicapés scolarisés.

Ces AVS-I aident les élèves pour l'écriture, les accompagnent lors des repas, des sorties scolaires ou lors d'activités sportives et jouent également un rôle de médiation avec l'entourage de ces enfants handicapés. Dans une période où on annonce 17 000 suppressions de postes à la prochaine rentrée dans l'Éducation nationale, voilà enfin une

nouvelle... qui se traduirait par plus de moyens pour certains élèves. C'est vite dit...

Une nouvelle loi sur le handicap avait été votée en 2005, mais il ne suffit pas de décréter. Par exemple, l'inscription devenue obligatoire de l'enfant handicapé dans l'établissement le plus proche de chez lui n'implique pas automatiquement qu'il y sera scolarisé, faute de bâtiments accessibles ou en raison de l'absence d'auxiliaire de vie scolaire (AVS), ce qui scandalise les parents à juste titre.

Mais pour que les parents obtiennent un AVS, les choses ne sont pas simples. En témoigne le dossier de plu-

sieurs dizaines de pages qu'on demande de remplir aux familles. Des enseignants dits référents étudient les demandes des familles, mais très souvent, du fait qu'il sont trop peu nombreux et en plus chargés de conseiller les enseignants qui accueillent les élèves handicapés dans leurs classes, les délais entre les demandes et les décisions s'allongent. Dans le Gers, trois enseignants avaient la charge de 1 500 dossiers. Il faut donc parfois jusqu'à un an pour que l'attribution d'un AVS soit décidée.

Du fait de la nouvelle loi, « *le nombre d'enfants handicapés scolarisés à l'école ordinaire a progressé de plus de 80 %* » en

cinq ans, pour atteindre le chiffre d'environ 100 000, a constaté un rapport récent du Sénat. De plus en plus de décisions de recrutement d'AVS-I sont prises mais si le nombre d'AVS-I augmente, il augmente beaucoup plus lentement qu'il le faudrait, ce qui « *conduit progressivement à une réduction du temps d'accompagnement individuel moyen* », comme l'écrit le même rapport.

Derrière les effets d'annonce, le nombre de postes n'avait pas suivi ou alors ceux-ci n'avaient pas été pourvus, et pour cause... Les AVS-I peuvent être recrutés sous trois types de contrats différents mais

tous sont précaires.

Le recours aux EVS (emplois de vie scolaire, un AVS-I sur trois), qui sont des contrats à temps partiel d'une durée maximale de deux ans, est mal ressenti par les familles car ils ne reçoivent aucune qualification et peuvent être eux-mêmes en difficulté, et donc pas toujours en situation de s'occuper d'un enfant handicapé. Le recours à des CDD amène en outre l'Éducation nationale à renouveler régulièrement ces personnels, ce qui entraîne une instabilité difficile à vivre pour les enfants et leurs familles.

Michel DESBOIS